

Les vecteurs de l'idéal II et III

La légitimité implicite

Dans le cadre du programme SAS (*Signs and States : Semiotics of the Modern State*), le thème sera traité au cours d'un colloque organisé avec le concours de l'Ecole Française de Rome dont le premier se déroulera en 2010 (9-11 décembre). La publication des travaux se fera après une autre conférence, en 2012.

L'objectif de cette rencontre est de proposer, dans le cadre général d'une sémiotique de l'État moderne, une réflexion sur la perception de la légitimité du pouvoir, qui est au cœur même de l'État moderne, là où se noue l'accord entre le pouvoir (à ses différents niveaux) et la société politique.

I L'État moderne, les vecteurs de l'idéal et l'approche sémiotique

Certains des travaux sur l'histoire de l'État menés dans le cadre des programmes « Genèse de l'État moderne » ont mis l'accent sur l'importance cruciale de la fiscalité et sur ses liens avec la guerre. Ce nouveau type de prélèvement s'est largement développé parce que les souverains (ou les magistrats) ont réussi à faire admettre que la levée de l'impôt était une nécessité à laquelle aucun membre d'une communauté donnée ne pouvait se soustraire, puisqu'il permettrait de défendre le territoire et les membres de la dite communauté, ainsi que leurs biens. Autrement dit – et sans faire l'économie d'autres approches – il paraît essentiel de comprendre comment a pu s'instaurer et fonctionner une communication (« politique » par ses contenus spécifiques, mais l'une des hypothèses méthodologique du projet est qu'il est impossible ou contreproductif de définir a priori quoi que ce soit comme politique) dans un « espace public médiéval » (les guillemets pour marquer qu'il ne ressemble guère à celui d'Habermas) au sein duquel communiquent les membres de la société politique et se forge le consensus social (bien sûr très relatif : il résulte toujours d'un rapport de force) par l'intermédiaire duquel la société politique contribue au développement des États et l'infléchit.

Pour retrouver dans toute sa richesse ce grand mouvement de transformation de la société et de la culture européenne, nous voulons opérer, en nous inspirant de Maurice Godelier, dans le cadre intellectuel d'une anthropologie à la fois culturelle et sociale en nous attachant à étudier l'idéal (« ... fait d'idées, d'images, et de représentations de toutes sortes ... Le domaine de l'Imaginaire est donc bien un monde réel mais composé de réalités mentales ..., [les] réalités idéelles ») et le symbolique (« l'ensemble des moyens et des processus par lesquels des réalités idéelles s'incarnent à la fois dans des réalités matérielles et des pratiques qui leur confèrent un mode d'existence concrète, visible, sociale »).

Et, en même temps, on ne peut l'appréhender, y compris ses composantes idéelles et symboliques, qu'à travers son système de communication, à la fois parce que celui-ci a laissé beaucoup de vestiges qu'il nous est loisible d'interroger, et parce que comprendre le fonctionnement d'un tel système est crucial. C'est par l'intermédiaire d'une approche sémiotique (au sens de Saussure : une science qui étudie la vie des « signes » dans une société donnée) qu'il convient d'analyser les composantes du système, étant entendu qu'il s'agit bien d'un système, c'est-à-dire qu'aucune de ses composantes ne peut être comprise isolément et en faisant fi des relations qu'elle entretient avec les autres éléments du système. Si le terme de sémiotique est emprunté à Saussure, il est pris ici dans une acception large, qui ne se limite nullement aux seuls signes linguistiques, mais à tout ce qui fait signe et sens dans les sociétés médiévales et modernes sur lesquelles nous entendons travailler.

II. Légitimité et légitimation

Dans les états des époques médiévales et modernes, héritiers de la Rome chrétienne, la légitimité de l'action « politique » est constamment problématique, et ceci pour des raisons structurelles : nulle formule ne l'exprime mieux que le verset paulicien, *non est enim postestas nisi a Deo : quae autem sunt, a Deo ordinatae sunt*. Pris au pied de la lettre, il légitime tout pouvoir, indépendamment de sa nature ou de sa qualité : autrement dit, il n'en légitime aucun, la légitimation n'étant que la conséquence « naturelle » de la détention du pouvoir. On a écrit tout et son contraire pour clarifier, nuancer ou qualifier cette formule – ou d'autres équivalentes. Dès lors, le pire des pouvoirs peut être conçu comme une punition infligée par Dieu à ses créatures – certains épisodes de l'histoire du peuple juif en témoignent amplement – et l'on peut même concevoir que tout pouvoir est intrinsèquement mauvais en ce qu'il participe du monde de la chute et du péché : la réflexion politique des théologiens médiévaux, que ce soit Augustin ou les adeptes de la pauvreté franciscaine, se développe toujours sur ces deux plans, celui de la triade loi éternelle – loi divine – loi de nature, qui tient compte de la création pre-lapsarienne, et les lois terrestres, humaines, nécessairement imparfaites quand bien même elles doivent tendre vers le bien. Toute la réflexion médiévale sur la tyrannie s'est faite dans ce contexte, que l'on retrouve toujours aussi vivant avec les monarchomaques au XVI^e siècle.

En dépit des prétentions qu'elle a affichées en intermittence, et dont les décrets gélasiens sont la manifestation la plus célèbre, c'est véritablement avec Grégoire VII et ce que l'on appelle généralement la « réforme grégorienne » (le terme est contesté, mais nous n'entrerons pas dans ce débat) que la papauté a proposé une solution qui s'est peu à peu précisée tout au long des deux siècles de développement de la monarchie pontificale médiévale jusqu'à son affirmation la plus absolue par Boniface VIII : on peut la résumer à l'extrême en disant que le pape étant le vicaire du Christ et étant informé par la grâce divine, il est le détenteur à la fois de l'*auctoritas* et de la *potestas* tant spirituelle que temporelle. Au reste, il délègue de son entière volonté cette *potestas* temporelle aux souverains (y compris d'ailleurs à l'Empereur si tant est que celui-ci veuille bien reconnaître son autorité spirituelle) et aux magistrats, ne serait-ce que parce que ce pouvoir reste souillé par les conséquences de la chute en ce qu'il implique des actions violentes, éventuellement sanglantes et meurtrières. Fort de son pouvoir symbolique, l'Église, par la voix de son chef, le pape, est seule à pouvoir revendiquer une autorité légitimante qui puise ses sources dans la transcendance.

Les historiens le savent, cette hiérarchie ordonnée par la suprématie pontificale n'a pas fonctionné. Ou plutôt si : mais partiellement. Dans l'ensemble, les positions pontificales ont été à peu près admises au moins jusqu'à la Réforme en ce qui concerne la *potestas* spirituelle, si l'on excepte certaines prétentions impériales, exprimées sporadiquement, et quelques voix discordantes chez les théologiens (Wyclif, Hus). En revanche, en matière temporelle, l'*auctoritas* pontificale a rarement été invoquée seule, et elle a souvent été purement et simplement ignorée, si ce n'est niée ouvertement par les détenteurs de fait du pouvoir temporel qui, même quand ils recherchaient l'appui de l'Église, n'ont eu de cesse soit de se réclamer eux-mêmes d'une légitimité religieuse, soit d'invoquer d'autres sources potentielles de légitimité, à commencer par toutes celles qui tiraient leur force du droit, qu'il s'agisse du droit romain dans sa version justinienne, relancée par l'Église pour son propre usage, de divers types de coutumes ou de précédents, du droit naturel ou encore, à partir du moment où il existe, du droit positif né de la pratique législative des rois, des princes et des magistrats civiques. Il ne s'agit plus ici de légitimité, mais de processus de légitimation, dont l'objectif est précisément de produire une légitimité qui ne prend force qu'à partir du moment où elle est validée par la société politique. Produire de la légitimité ne suffit d'ailleurs pas, car le

point faible de ces légitimités construites pouvait être une trop visible absence de transcendance, d'où la nécessité de produire en même temps que la légitimité, la transcendance qui allait lui donner son efficacité, et engendrer ce substrat consensuel, cette acceptation sociale collective qui, d'un point de vue anthropologique, assure mieux le pouvoir que l'exercice de la force : c'est très précisément là que se situe le pouvoir symbolique.

Mais c'est là une mission presque impossible tant que la transcendance est d'ordre strictement religieux, et avant que ne commencent à être définis, précisément à la fin de la période sur laquelle se concentre ce programme de recherche, tant les fondements laïcs de la transcendance politique (les droits individuels subjectifs et à partir de là les droits de l'homme, la souveraineté populaire, la Nation ...) que les processus juridiques ou politiques de contrôle de cette légitimité (les constitutions, les processus électifs, les institutions parlementaires modernes, le suffrage – censitaire, puis universel – etc.). D'où l'importance de ce que l'on appellera ici la légitimité implicite, qui prend appui sur un ensemble de concepts qui sous-tendent eux-mêmes et commandent des normes et des comportements largement partagés au sein d'une société donnée, et avec lesquels tout processus de légitimité doit nécessairement s'accorder.

III. L'imaginaire de la légitimité et les vecteurs de l'idéal

Dans un cadre mental global qui est chrétien, plusieurs ensembles conceptuels structurent l'imaginaire médiéval et déterminent le fonctionnement des processus de symbolisation. Nous n'entendons pas nous situer ici au niveau de ce qu'il est convenu d'appeler les « idées politiques », les « théories politiques », et moins encore de l'action politique, mais à celui de l'idéal, c'est-à-dire à celui des constituants fondamentaux de la vision du monde des acteurs de la période qui nous intéresse, d'une part, et à celui des vecteurs de l'idéal, de l'autre. C'est en s'appuyant sur ces ensembles conceptuels constitutifs de l'imaginaire et sur ce que permet le statut des différents vecteurs de l'idéal par lesquels s'exprime et s'actualise l'imaginaire (Godelier) et se produit la « magie du symbolique » (Bourdieu), que se négocie et s'actualise la fabrique de la légitimité politique et religieuse, l'une et l'autre étant pratiquement indissociables pour les périodes qui nous intéressent.

C'est autour de ces deux éléments qu'ont été conçues les deux rencontres romaines de 2010 et de 2011, qui seront publiées en un seul ensemble, éventuellement en deux volumes. Il s'agit d'étudier simultanément ces ensembles conceptuels et les vecteurs de l'idéal proprement dits. La frontière entre les deux n'est d'ailleurs pas hermétique. À ce stade, ce qui est ici qualifié d'ensembles conceptuels est assez proche à mes yeux de ce que l'on appelle ailleurs des signifiants vides (Laclau) ou des signifiants flottants (une expression conçue par Claude Lévi-Strauss). Mais j'aurais plutôt suggéré l'expression de « signifiants saturés » : ils ont plusieurs sens, mais ces sens peuvent éventuellement être très précis, et ils fonctionnent comme des concepts opératoires au sein des sociétés médiévales et modernes, et ceci plus particulièrement au niveau du degré de légitimité auquel les prétentions ou les actions peuvent être assignées. À ce stade, l'expression neutre d'ensembles conceptuels sera donc conservée : elle permet de penser qu'il y a derrière chacun de ces vocables une structure complexe, et que cette structure est perceptible et utilisable à des niveaux divers, en fonction de la culture des individus.

Les listes qui suivent ne sont pas systématiques, mais donnent une idée des ensembles conceptuels et des vecteurs ou éléments de vecteurs qui pourraient être traités lors de ces deux rencontres. L'ambition est de constituer un inventaire des notions essentielles sur lesquelles pourrait prendre appui une anthropologie politique des sociétés médiévales.

1° Les ensembles conceptuels

Ces ensembles conceptuels se rattachent soit à des notions immanentes, dont l'archéologie remonterait souvent à des racines religieuses (par exemple les principales composantes de la morale politique ou/et religieuse), soit à des normes s'imposant aux pratiques sociales (par exemple dans le domaine de la parenté ou des conduites sexuées), soit à des classifications (notamment sociales) largement acceptées. Ils sont au cœur du fonctionnement de la société médiévale et constitue autant d'éléments à partir desquels se détermine le jugement de légitimité ou d'illégitimité de telle ou telle action. À titre d'exemple, voici une liste – non limitative – de ces ensembles :

- L'être
- Le juste/l'injuste
- Le péché
- Le couple charnel/spirituel
- Masculinité/Virilité/Paternité
- Féminité/Maternité
- Communauté/Commun
- Peuple
- Noble
- Chevalerie
- La structure familiale (le rapport homme/femme, la force du sang)
- Le juste prix/les règles de l'échange
- Le couple richesse/pauvreté
- L'honneur
- Le bien commun
- Temps de la vie, temps de l'histoire, temps du futur
- La mémoire
- L'espace.
- Rébellion
- Les pouvoirs de la magie
- Naturel/le surnaturel
- La gloire
- La constitution des normes.
- Rome
- Jérusalem

2• Les formes de communication

Un deuxième groupe de communications portera sur les « vecteurs de l'idéal » *stricto sensu*, c'est-à-dire à la fois sur les médias en eux-mêmes (par exemple « la musique »), sur les formes spécifiques utilisées dans le cadre de ces médias (le décor, la narration, l'instrumentarium etc...), ou sur les liens privilégiés établis éventuellement entre des formes médiatiques spécifiques et tel ou tel ensemble conceptuel.

- Le langage
- La langue
- Le recours aux formes narratives.
- La force de la rhétorique.
- La narration
- La rhétorique
- Prose et vers
- Allégorie, métaphore
- Image et vérité

- Que montre l'image ?
- Image, nature, surnaturel
- Que fait entendre la musique ?
- L'harmonie
- Le rythme
- Le chant
- La représentation théâtrale
- La structuration urbaine
- Architecture
- Sculpture
- Rituels politiques, rituels religieux
- Décor, ornement
- Les rituels politiques.
- Décor et ornement.

Les communications ne seront pas, a priori, monographiques, même si, bien entendu, elles peuvent s'appuyer sur des sources ou des exemples particuliers. Mais c'est aussi une réflexion très générale, théorique, que nous sollicitons de votre part.

Jean-Philippe Genet